## Contrat de location ou de prêt de matériel

Entre le prêteur :

\* Nom :

agissant en tant que (fonction) :

pour le Mouvement (Unité et Mouvement) :

Adresse :

Téléphone/GSM :

Mail :

Nom et téléphone du chef d’Unité :

Et l'emprunteur :

\* Nom :

agissant en tant que (fonction) :

pour le Mouvement (Unité et Mouvement) :

Adresse :

Téléphone/GSM :

Mail :

Nom et téléphone du chef d’Unité :

Objet :

Pour la période du .../.../... au .../.../... , le prêteur s'engage à mettre à la disposition de l'emprunteur le matériel décrit ci-dessous :

(nombre de tentes, bâches, piquets, tendeurs, sardines...)

Définition des frais (biffer la mention inutile) :

Le matériel est gracieusement mis à la disposition de l'emprunteur.

Le montant forfaitaire de la location est de .............euros, fixé pour toute la période du camp.

Le prix de la location est de ...... euros par .....................(ex : tente) et par jour.

Modalité de paiement :

Le montant de la location est versé sur le compte ....................................,au plus tard le jour de la prise de matériel ou donné en liquide avec accusé de réception.

Etat des lieux :

Les parties contractantes décident de compléter un état des lieux au moment de la prise de matériel.

Une garantie de ....... euros sera versée sur le compte ......................., au plus tard le jour de prise de matériel et sera remboursée dans les 10 jours du retour du matériel.

Le matériel sera rendu dans l'état dans lequel il a été reçu.

Les dégâts éventuels seront constatés au plus tard dans les 10 jours du retour du matériel.

Le prêteur a le droit de retenir, sur la garantie, le montant des réparations nécessaires à la suite de dégâts constatés, si les dégâts dépassent le montant de la garantie, l'emprunteur paie la différence au prêteur.

Fait en double exemplaire le .......................... à ......................

Date et signatures:

Le prêteur : L' emprunteur:

NB : Les signataires doivent être majeurs

Remarque importante : L'assurance Guides ne couvre pas les dégâts occasionnés sur le matériel.